



Retrait de titre de sejour de 10 ans

Par **samoucha25**, le **21/10/2008** à **21:34**

mon contrat de mariage a été réalisé en tunisie en 2003 il est venu en mars 2004 il a e sa carte de 10 ans en mars 2006 et depuis il n'est plus comme avant .
je suis en demande de divorce et j'ai 2 enfants.
ca serait possible de pouvoir lui retirer sa carte ou pas.
pour plus de renseignement ou faut il s'adresser?
merci